

Stationnement gratuit pour les indépendants en intervention urgente

DURBUY
Conseil communal

Les indépendants durbuysiens amenés à effectuer des dépannages urgents dans le cœur de la vieille-ville de Durbuy peuvent désormais bénéficier de la gratuité de stationnement durant leurs interventions.

« Nous avons été interpellés plusieurs fois par des indépendants de la commune, parfois excédés d'avoir été verbalisés pour défaut de stationnement lors d'interventions urgentes qu'ils opéraient au cœur de Durbuy Vieille-Ville », préface le bourgmestre durbuysien Philippe Bon-temps
« Nous estimons que ces indépendants qui viennent faire des réparations et des dépannages urgents doivent être exemptés du paiement de stationnement durant leurs interventions », précise l'échevin de la Mobilité Fabrice Sarlet Une liste de professions bien déterminées a été

établie et se trouve à présent dans le règlement adapté (plombiers, chauffagistes, couvreurs...) Tout comme les citoyens durbuysiens qui bénéficient de la gratuité de stationnement sur le parking du Pré Georis, les indépendants concernés par cette mesure sont invités à s'inscrire préalablement à l'administration communale en fournissant leurs numéros de plaques d'immatriculation. »
Fabrice Sarlet précise néanmoins : « Ceux qui viennent travailler dans le cadre de chantiers de plus longue durée doivent, eux, continuer à faire une demande préalable à la Commune ». Au vote, c'est l'unanimité.

Idélux accompagnera la rénovation urbaine de Barvaux :

En 2023, la Commune de Durbuy obtenait la reconnaissance de son programme de rénovation urbaine du village de Barvaux. « Une reconnaissance qui nous permettra de mener différents projets de développement à Barvaux et d'obtenir pour ceux-ci

24 millions € de subsides cumulés durant 15 ans. Impossible néanmoins pour la Commune de mener seule cet important dossier. D'où le point envisagé aujourd'hui de demander l'assistance de l'intercommunale Idélux, dans laquelle nous sommes représentés, dans le cadre d'une procédure de relation "in house", explique le bourgmestre Philippe Bon-temps. Nous venons de rentrer une fiche projet concernant la rénovation du site du Juliéas aux abords de la salle Mathieu de Geer et des locaux du Syndicat d'initiative. Autre projet déposé : celui concernant la démolition de l'ancien cinéma Carrefour au Ténimont et l'achat d'un bâtiment attenant à sa gauche dont la rénovation nous permettrait éventuellement d'y créer du logement. Chaque fiche projet repassera devant le conseil communal au moment voulu ».

Motion de soutien aux agriculteurs

En fin de séance, les conseillers durbuysiens ont adopté à l'unanimité une motion de soutien aux re-



Les indépendants durbuysiens devant effectuer des dépannages urgents dans le cœur de la vieille-ville de Durbuy peuvent désormais bénéficier de la gratuité de stationnement durant leurs interventions.

vendications portées par les agriculteurs réclamant une simplification administrative, une cohérence réglementaire et la promotion d'une consommation locale. L'échevin Freddy Paquet, par ailleurs agriculteur, a témoigné des difficultés rencontrées par le secteur, exemples concrets à l'appui dont notamment l'interdiction des labours d'hiver : « Les matières agricoles sont aujourd'hui dirigées par des gens qui ne la comprennent plus, indique-t-il. Nous les fermiers n'y arrivons plus face à tant d'incohérences. »

Autre motion envisagée, celle déposée par Éric Jur-dant concernant pour en-

courager le vote des non-Belges résidant à Durbuy lors des prochaines échéances électorales. Avant d'aborder le contenu de cette motion, le bourgmestre Philippe Bon-temps tient à apporter une précision : « On recense 184 ménages concernés sur le territoire de la commune de Durbuy. Ces derniers ont déjà reçu un courrier émanant du SPF Intérieur qui les avertit de cette possibilité de vote qui leur est offerte. Par mi ceux-ci, certains ont déjà effectué les démarches nécessaires, et d'autres ne le souhaitent pas ». La motion est finalement retirée car redondante à l'action entreprise par le SPF Intérieur.

JULIEN BIL

Les arbres qui cachent la forêt

Laisser s'exprimer la forêt de demain

Conduite en grande partie de manière artificielle, la forêt ardennaise s'apprête à vivre un tournant de son histoire. Benjamin Nollevaux, garde-forestier, vous emmène en balade durant une année entière sur les sentiers de la Semois, au gré de son travail et de ses réflexions. Tantôt avec philosophie, tantôt avec humour, il pose un regard à la fois technique et contemplatif sur une forêt en pleine évolution, que se partagent parfois avec difficulté certains de ses utilisateurs.



29€

Frais de port inclus*

BOUTIQUE
l'avenir

Versez 29€

Editions de L'Avenir Presse SRL,
IBAN BE08 3500 0113 4013

communication : 886/6452/46341

Votre commande sera expédiée à l'adresse reprise par votre organisme financier. Si le bénéficiaire est domicilié à une autre adresse, indiquez celle-ci en communication libre et ajoutez les 12 chiffres liés au produit. Délai 15 jours ouvrables. Jusqu'à épuisement du stock. Livraison uniquement en Belgique.

* frais de port de 7€ inclus

Découvrez nos autres offres dans votre nouvelle boutique

